Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1750

LE POIDS DES COOPERATIVES

- Édito -

Date de mise en ligne : jeudi 8 juillet 2010

Rencontres Sociales

Le GNC (Groupement national de la coopération) vient de publier un important document intitulé « Top 100 des entreprises coopératives et panorama sectoriel ». Comme le dit son président Jean-Claude Detilleux dans son introduction « Pour compter, il faut pouvoir dire son poids ! ».

Une coopérative, pour reprendre la Déclaration sur l'identité coopérative de l'ACI, est « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ».

Il est important de savoir que le Mouvement coopératif français regroupe 22 millions de sociétaires, emploie près d'un million de salariés. Il représente un chiffre d'affaire cumulé de plus de 250 milliards d'euros. Plus important encore, alors que la plus ancienne coopérative du Top 100, Coop Atlantique, date de 1881, le Mouvement connaît dans les dernières années une réelle dynamique. Ainsi le CA des 100 premières coopératives françaises qui se monte à 181 milliards d'euros a crû de 33% depuis 2005.

La coopération est très diverse : coopératives d'entreprises (agricole, de commerçants, d'artisans...) coopératives d'usagers (consommateurs, habitants...), coopératives de production (Scop, Scic...), banques coopératives. Si l'on identifie facilement ces grandes banques coopératives (Crédit agricole, Crédit Mutuel, Groupe BPCE, Banques populaires dont le Crédit coopératif), beaucoup d'entreprises coopératives exercent leur activité sous des enseignes très diverses ainsi on consomme très souvent du « coopératif » sans le savoir et le document du GNC est sur ce point très éclairant.

Bien sûr, toutes les coopératives ne portent pas les aspirations de transformations sociales qu'ont en partage les partenaires de RS. Ainsi dans les coopératives d'entreprises comme le Groupe Leclerc, le caractère coopératif, le collectif, comme le démocratique repris dans la définition de l'ACI ne vaut qu'entre les entrepreneurs qui les constituent et pour certains d'entre eux ces principes ne "contaminent"pas leur entrepreneuriat ! Elles n'en constituent pas moins pour nombre d'autres un « entreprendre autrement » ; c'est à dire, dans la période actuelle, une voie à suivre et à enrichir.

Copyright © Rencontres Sociales